

Du Département de la garde le jour du mois de Mars 1842 an 30 de la République française, à 12 heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Joseph Marie Vitton
âgé de vingt trois ans, né à la garde département du var
le quatre du mois de Mars mil sept cent quatre vingt un
profession de cultivateur domicilié à la garde département
du var fils mineur de Jean Baptiste Vitton
profession de propriétaire domicilié à la garde département
du var et de Marie Marguerite Simeyrol

Et de Marie Marguerite Simeyrol
ans, née à la garde département du var - âgée de vingt trois
du mois de Mars mil sept cent quatre vingt un le 12
à la garde département du var - fille majeure
de Jean Joseph Simeyrol profession de propriétaire
domicilié à la garde département du var et de

Les Actes préliminaires sous la publication faite par moi, le 12 Mars 1842
de ce mariage, les articles 133 et 134 du Code de Procédure Civile
prescrits pour et sous les peines de nullité de la publication
en présence de moi, de l'officier public de la garde, et de deux témoins
présents devant leurs consentements et approbations

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que
du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage, concernant les Droits
et Devoirs respectifs des Epoux

Les Contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un, Marie Marguerite Simeyrol
l'autre, Joseph Marie Vitton

En présence de Jean Joseph Simeyrol domicilié à la garde
département du var profession de propriétaire - 25

De Jean Charles Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession de propriétaire - âgé de quatre vingt ans

De Jean Joseph Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession d'agriculteur - âgé de vingt deux ans

Et de Jean Marie Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession d'agriculteur - âgé de trente ans

Après quoi, moi, Joseph Portal, maire de la garde
faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites Parties
sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé,
avec moi, par les Epoux et Témoins, ainsi

agardé
Blatte
Simeyrol
Joseph Vitton
Portal

N° 10

Joseph Marie Vitton



Du Département de la garde le jour du mois de Mars 1842 an 30 de la République française, à 12 heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Jean Antoine Mouschou
âgé de 26 ans, né à la garde département du var
le vingt six du mois de Mars mil sept cent quatre vingt cinq
profession d'agriculteur domicilié à la garde département
du var fils mineur de Jean Mouschou
profession de propriétaire domicilié à la garde département
du var et de Marie Marguerite Simeyrol

Et de Marie Marguerite Simeyrol
ans, née à la garde département du var - âgée de vingt
du mois de Mars mil sept cent quatre vingt quatre le 12
à la garde département du var - fille majeure
de Jean Joseph Simeyrol profession d'agriculteur
domicilié à la garde département du var et de

Les Actes préliminaires sous la publication faite par moi, le 12 Mars 1842
de ce mariage, les articles 133 et 134 du Code de Procédure Civile
prescrits pour et sous les peines de nullité de la publication
en présence de moi, de l'officier public de la garde, et de deux témoins
présents devant leurs consentements et approbations

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que
du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage, concernant les Droits
et Devoirs respectifs des Epoux

Les Contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un, Marie Marguerite Simeyrol
l'autre, Jean Antoine Mouschou

En présence de Jean Joseph Simeyrol domicilié à la garde
département du var profession de propriétaire - 25

De Jean Charles Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession de propriétaire - âgé de quatre vingt ans

De Jean Joseph Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession d'agriculteur - âgé de vingt deux ans

Et de Jean Marie Simeyrol domicilié à la garde département
du var profession d'agriculteur - âgé de trente ans

Après quoi, moi, Joseph Portal, maire de la garde
faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites Parties
sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé,
avec moi, par les Epoux et Témoins, ainsi

Jean Antoine Mouschou
Blatte
Simeyrol
Joseph Vitton
Portal
Bancat
Marquis

N° 11

Mouschou